

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU SITE DE LA CHARITÉ

L'Université Jean Moulin - Lyon III, en partenariat avec le Département de l'Ain, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, et en accord avec le Rectorat de Lyon, a décidé d'engager la 2^e tranche des travaux de réhabilitation et d'extension du site universitaire de la Charité (Ceuba), à Bourg-en-Bresse. Elle a confié au Département la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Les travaux concernent la réhabilitation de l'aile nord : dans ce bâtiment historique du Ceuba seront créées des salles de cours et un centre de documentation. L'ancienne chapelle sera quant à elle transformée en salle polyvalente et en espace de restauration. La construction d'un amphithéâtre de 250 places est également prévue pour accueillir un nombre croissant d'étudiants. L'opération vient de débiter par la démolition du bâtiment annexe et devrait s'achever en 2024.

Site de la Charité - Aile Nord



RENFORCER LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

Le site de la Charité accueille, aujourd'hui, environ 700 étudiants en formation continue et 200 en alternance, répartis dans 10 filières. De rayonnement régional, le pôle universitaire et d'enseignement supérieur de Bourg-en-Bresse participe à l'attractivité du territoire et constitue une offre de formation de proximité pour les Aindinois et les jeunes des départements limitrophes. Il est également une ressource pour les entreprises locales grâce aux formations en alternance.

L'Université et les collectivités ont décidé d'engager des travaux d'envergure pour permettre de renforcer le pôle universitaire de Bourg-en-Bresse. L'objectif est de pouvoir accueillir, d'ici à 4 ans, 1 400 étudiants et de porter à 14 le nombre de formations.

→ Réhabilitation des trois étages de l'aile nord

- 2 salles de cours de 108 places
- 2 salles de cours de 36 places
- 1 espace de travail de 269 m² en extension de la bibliothèque actuelle
- espaces de stockage
- sanitaires
- rénovation du système de chauffage et de climatisation

→ Réhabilitation de la chapelle

- salle polyvalente - espace repas de 190 m²
- espace de stockage
- sanitaires

→ Construction d'un amphithéâtre

- salle de 250 m² (252 places)
- salle de convivialité de 91 m²
- régie de 13 m²
- local de ménage
- sanitaires
- espaces de stockage
- locaux techniques



EN CHIFFRES

→ **Coût de l'opération : 3,7 M€**

→ **Financement**

- Etat : 0,7 M€
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 M€
- Département de l'Ain : 1,5 M€
- CA3B : 0,5 M€

Cette opération, financée dans le cadre du contrat de plan Etat Région 2015-2020, est soutenue par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) et le Département de l'Ain.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr

